

## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA PARTICIPATION À DISTANCE**

Avis est donné que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles a adopté, à sa séance du 26 novembre 2013, un projet de règlement sur la participation à distance.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la CSSMI ou en se présentant à la réception du 5<sup>e</sup> étage du centre administratif pendant les heures d'ouverture de la Commission scolaire.

Le règlement sera adopté à la séance du conseil des commissaires du 28 janvier 2014 et entrera en vigueur à la date déterminée par ce dernier.

Donné à Saint-Eustache, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2013.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

[www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)